



École FACE School
3449, rue University
Montréal (Québec) H3A 2A8
Téléphone : 514 350-8899
face.csdm.qc.ca | faceopp.com

**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
TENUE À L'ÉCOLE FACE LE MERCREDI 28 FÉVRIER 2018**

Étaient présents:

Direction : Annie Lamarre, directrice
Vincent Timpano, directeur adjoint

Enseignantes : Marie-Ève Arseneau
Julie St-Pierre
Theodora Stathopoulos

Parents : Joe Cacchione, parent CSDM
Alyssa Kuzmarov, parent EMSB
Geneviève Dodin, parent CSDM
Anne-Karine Tremblay, parent CSDM
Sheena Bassani, parent EMSB

Représentants du personnel
non enseignant : Valérie Lagrange, conseillère pédagogique CSDM

Étaient excusés :

Taowa Munene-Tardif, Allison Arius et Alexia Séguin, étudiants
Jacques Archambault, vie étudiante
Lise Leblanc, service de garde
Zhivka Angelova et Geneviève Courcy, parents CSDM

1. Présences et ouverture de la séance

À 18h35, Anne-Karine Tremblay constate qu'il y a quorum et ouvre la séance.

2. Adoption de l'ordre du jour

Alyssa Kuzmarov demande l'ajout d'un point concernant la cour d'école en Varia, Sheena Bassani souhaite parler de l'ouverture des locaux de l'école avant 8h. On passe le point OPP (9.i.) directement après la période de questions, et le point Budget EMSB (6.c.) au début du point 6. L'ODJ tel que modifié est proposé par Alyssa Kuzmarov, secondé par Marie-Ève Arseneau. Pas d'opposition, adopté.

3. Adoption du procès-verbal du 17 janvier 2018

Proposée par Julie St-Pierre, secondée par Geneviève Dodin. Pas d'opposition, adopté.

4. Suivis à la liste d'actions du 17 janvier 2018

Voir annexe A.

5. Période de questions du public / Zone de réflexion

Anne-Karine Tremblay souhaite la bienvenue à Lydie Ducroux, parent (maternelle). Celle-ci aborde l'inquiétude de nombreux parents quant à ce qu'ils perçoivent comme une **omniprésence des écrans dans les classes**, dès la maternelle, pour des raisons qui ne semblent parfois pas relever de choix pédagogiques et qui, par conséquent, sont questionnables. Dans un contexte où les parents essaient de contrôler le temps d'écran à la maison, et où les adultes sont de plus en plus sensibilisés aux problèmes d'addiction engendrés par les écrans chez les jeunes, l'école devrait selon elle donner l'exemple. Si des utilisations ponctuelles sont justifiées en tant que support à la matière enseignée, elle déplore le manque de transparence sur les supports, et notamment leur visée pédagogique lorsque celle-ci n'est pas évidente, par exemple dans une classe dont la gestion de groupe serait difficile et où des vidéos Youtube seraient utilisés pour "occuper" les élèves.

Anne-Karine Tremblay renchérit en rappelant qu'il est arrivé récemment que des films soient montrés à des classes d'âge inadapté (exemple de *Hunger Games* pour les 6e années avant et après Noël) et demande à ce chapitre comment est faite la sélection des titres.

Marie-Ève Arseneau indique qu'au département de musique, la seule utilisation qui soit faite de l'écran (TBI) est à des fins pédagogiques, par exemple pour suivre une partition en même temps que joue la musique lors de l'étude d'une oeuvre. Lydie Ducroux en convient mais souligne que là n'est pas son point : l'inquiétude des parents est au chapitre du recours à outrance aux outils technologiques, *parmi eux* les vidéos, *dans les cas où ce n'est pas justifié d'un point de vue pédagogique*. Prenant l'exemple de la maternelle, certaines classes sont ainsi désavantagées par rapport à d'autres en termes de travail effectué, mais aussi de la préparation en vue de l'année suivante.

Sheena Bassani souligne que le recours à Youtube pose des problèmes d'ordre juridique, puisqu'on y expose les jeunes à de la publicité (ce qui est théoriquement illégal), en plus de ne pas payer des droits d'auteurs le cas échéant. Elle suggère que l'école établisse un protocole pour communiquer avec les parents sur le type de vidéos montrées en classe, soutenue en cela par Lydie Ducroux, qui rappelle que les étudiants doivent fournir une liste de références lors de la remise de leurs travaux. Alyssa Kuzmarov, appuyée par Julie St-Pierre, s'y oppose car ce serait beaucoup trop lourd et complexe : on ne peut pas exiger des enseignants de fournir un suivi systématique en plus de tout le reste. Par contre, l'école devrait s'engager dans une démarche proactive de sensibilisation auprès des enseignants.

La direction souligne l'impossibilité de procéder à une reddition de comptes systématique ; des balises existent déjà pour limiter l'utilisation de matériel perçu par les parents comme "non pédagogique" (cadre d'évaluation, progression des apprentissages, etc.). Les enseignants jouissent d'une autonomie professionnelle et ils ont le loisir de choisir leur matériel. La demande d'interdire les appareils connectés à l'école serait donc, selon elle, impossible à gérer et contre-productive : l'école doit plutôt éduquer à un usage intelligent de ces outils. L'avenue à emprunter est donc celle d'une sensibilisation générale du personnel de l'école et des parents. Toutefois, si jamais une situation isolée est jugée problématique, le conseil d'établissement n'est pas le lieu pour en discuter. Les parents ont toujours la possibilité de communiquer avec une direction adjointe pour signaler ce type de situation jugée inadéquate.

Geneviève Dodin demande ce qu'il en est de la sensibilisation des suppléants, dont la présence se multiplie dans les murs de l'école et qui recourent souvent aux films pour les classes dont ils ont la charge. La direction explique qu'en cas d'absence, les titulaires laissent des indications à leur suppléant-e, mais que ces consignes ne sont pas toujours prêtes lorsque, par exemple, l'absence du titulaire relève d'une urgence imprévue. Joe Cacchione propose que chaque titulaire prépare des "enveloppes de suppléance" en lien avec la matière et le niveau qu'il enseigne. Elles pourraient être sur une clé USB, leur contenu mis à jour régulièrement par le titulaire, et fournir des liens internet pour donner de la matière aux suppléants. Sheena Bassani propose qu'en cas d'absence de ce support préparatoire, les professionnels de l'école (travailleuse sociale, etc.) soient invités à intervenir auprès des classes, par exemple, sur des thématiques comme l'intimidation. Le temps étant écoulé, Anne-Karine Tremblay clôt le débat. Annie Lamarre répète que les parents sont invités à rapporter les cas particuliers questionnables, qui ne sauraient de toutes façons être discutés en CÉ.

5.1. Rapport de l'OPP (anciennement point 9.i.)

Lydie Ducroux survole les sujets de discussion actuels des parents :

- heures de récupération en arts plastiques au primaire : des parents s'interrogent sur le caractère obligatoire de ces heures avec une nouvelle enseignante à l'école. La direction rappelle à nouveau que le CÉ ne saurait discuter d'un cas particulier, invitant les parents qui s'interrogent à contacter la direction adjointe du niveau de leur enfant. En tout état de cause, c'est à l'enseignant de caractériser la récupération, et il peut tout à fait la rendre obligatoire s'il l'estime nécessaire.

- stationnement devant l'école : où en est le projet de faire interdire le stationnement en tout temps sur University devant l'école ? La demande a été transmise aux services du PDQ 38, mais on n'espère rien avant septembre 2018.

- poids des sacs d'école : les plaintes sont récurrentes, à tous les niveaux scolaires mais principalement pour les plus petites classes, les sacs sont trop lourds, les enfants surchargés de matériel qui voyage en permanence avec eux. Valérie Lagrange renchérit. Des parents indiquent qu'un bon début est d'en parler avec les enseignants, qui ne sont souvent pas totalement conscients de ce que les enfants entassent dans leur sac, en plus des autres matières. Ils peuvent exercer un plus grand contrôle en classe. La direction rappelle aussi que pour les plus petits, qui apprennent tout juste à lire et s'organiser, la peur d'oublier (et de se faire punir) est plus forte que la présence d'esprit devant un casier dont on n'a pas complètement apprivoisé l'usage. Geneviève Dodin demande qu'on systématiser l'utilisation des TBI en y projetant le contenu des manuels scolaires, plutôt que d'exiger que les enfants les rapportent tous les jours de la maison. La direction réplique que cela dépend si les maisons d'édition fournissent le contenu en ligne (sécurisé) ou non. Une autre idée pourrait aussi être de fournir aux parents un second manuel pour la maison.

- projets OPP : une vente de garage le samedi 2 juin au centre Milton-Park (ARMP), possiblement un "bal de printemps" pour les 5e-6e années, lieu et date à déterminer.

6. Affaires courantes de l'école

c) Budget EMSB

Vincent Timpano souligne qu'il s'agit du budget prévisionnel, sous un nouveau format, à examiner comme une "prévision météo". Certains fonds sont partagés avec la CSDM dans le cadre du

fonctionnement particulier de l'école. Alyssa Kuzmarov s'insurge que le montant alloué à l'enseignement du français langue seconde soit très petit (2000\$), mais Vincent Timpano explique qu'il s'agit là de fonds alloués par le gouvernement, sur lesquels il n'a pas de contrôle. Annie Lamarre précise que le principe d'allocation ne signifie pas que la dépense se limite à ce montant. Le MEES alloue certains fonds à partir de paramètres précis, mais il appartient à l'école de décider de la nature de la dépense. Plusieurs allocations peuvent donc servir une même cause ou bien le paiement d'une même ressource. Par ailleurs, le fonds "support to parents" (971\$) n'est pas laissé à la discrétion du CÉ, il sera affecté par l'administration. Sheena Bassani demande si un enseignant CSDM qui organise une activité pour tous les élèves d'un niveau donné (y compris EMSB) pourrait faire une demande de financement à même ces fonds EMSB : on lui répond que le projet devrait obligatoirement impliquer non seulement des élèves, mais aussi des enseignants EMSB. Il donne l'exemple d'un projet-pilote de robotique (Lego) qui est lancé ces jours-ci pour 12 élèves de différents niveaux du primaire : moitié EMSB, moitié CSDM.

a) Sorties éducatives

Un tableau récapitulatif des sorties à approuver est présenté.

Les sorties et activités suivantes sont proposées par Julie St-Pierre, secondées par Alyssa Kuzmarov:

- 9e et 10e année CSDM & EMSB : séjour au Domaine Forget dans le cadre du projet CLIMAT du 29 mars au 3 avril (500\$/élève, sans doute moins suite aux levées de fonds), concerne environ 40 jeunes
- 9e et 10e année CSDM & EMSB : sortie ski au Mont Ste-Anne le 21-22 mars 2018 (160\$/élève)
- 5e année CSDM : sortie au CEPSUM le 26 mars (19,60\$)
- 5e année CSDM : sortie au Centre des sciences les 5 et 6 avril (deux groupes par jour) (17\$)
- 8e année CSDM & EMSB : voyage à Boston, augmentation de 20\$ (360\$)
- 6e année CSDM & EMSB : campagne de financement pour le voyage à Lake George, vente de chandails kangourou estampillés FACE

Pas d'opposition, adoptées.

Vincent Timpano rappelle derechef aux enseignants que certains budgets EMSB peuvent aider au financement des activités ou sorties : l'en informer lorsqu'il y a un besoin, afin qu'il puisse évaluer sa marge de manoeuvre.

b) Budget du Fonds Écoles de quartier du Plateau-Mont-Royal

Les documents ont été transmis aux enseignants. Aucun projet n'a été déposé cette année.

d) Commitment-To-Success Plan de la EMSB

Vincent Timpano explique que le document, reçu hier, a été rédigé suite à des consultations entreprises auprès de tous les représentants du milieu de la EMSB pour dégager des axes de priorité. Il indique en outre que ce document sera à l'avenir fusionné avec le MESA, présenté en décembre. (Annie Lamarre indique qu'on doit s'attendre au même type de document de la part de la CSDM.)

Les membres du CÉ doivent se prononcer sur le contenu de ce document d'ici le 29 mars. On invite les représentants parents et enseignants du volet EMSB à se pencher plus particulièrement

sur le document, et on s'entend pour procéder à des commentaires puis un vote électronique sur la communication à envoyer aux instances EMSB avant la prochaine rencontre de CÉ.

e) Formation complémentaire (primaire et secondaire)

La direction explique que le MEES exige que les élèves reçoivent désormais une formation sur chacun des axes suivants dès la rentrée 2018, avec reddition de comptes obligatoire au CÉ :

1. Réanimation cardiaque et respiratoire (RCR), pour tous les élèves du secondaire 3
2. Contenu en orientation scolaire et professionnelle (COSP), dès la 5e et 6e année du primaire, objectifs : meilleure connaissance de soi, du milieu scolaire, du monde du travail, et des orientations professionnelles possibles
3. Éducation à la sexualité, dès la maternelle et jusqu'au secondaire 5 (jusqu'à 15h par année pour ce niveau)

On souligne que les intentions sont bonnes, mais que leur application pose plusieurs défis, notamment la formation des enseignants qui assureront ces cours, et que FACE, compte tenu de son horaire déjà compressé et du tiers du temps occupé par les arts, ne sera peut-être pas capable d'offrir le nombre d'heures prescrit pour chacune des formations. D'ici juin 2018, une analyse sera faite de ce qui existe déjà à l'école, offert par les enseignants ou professionnels, et qui pourra être ajusté au besoin afin de rencontrer les objectifs de cette nouvelle offre de services.

Sheena Bassani souligne qu'en fin d'année scolaire, certains enseignants ont un rythme moins soutenu, y aurait-il possibilité d'éviter les interférences avec l'enseignement régulier en plaçant ces cours à ce moment-là ? Les enseignants rappellent que c'est aussi le moment des examens et corrections.

f) Offre de services : Éducation physique au secondaire

Sheena Bassani souligne que les 2h hebdomadaires d'éducation physique au secondaire sont toujours "collées" dans la grille horaire, ce qui a plusieurs inconvénients :

- la plupart des élèves ne participent plus en fin de cours parce que trop fatigués ;
- la recherche a démontré qu'il est préférable d'avoir plusieurs petites séances d'activité physique plutôt qu'une seule longue session ;
- lorsqu'une journée pédagogique tombe sur le jour où est donné le cours d'éducation physique, c'est tout le cours qui "saute" plutôt que seulement une moitié si les deux heures étaient "décollées".

Elle demande donc que l'équipe école se penche sur la possibilité de "décoller" les deux heures d'éducation physique au secondaire, dans l'intérêt des élèves. Le sujet ne fait pas consensus auprès des parents mais il semble que ce soit principalement en raison du port obligatoire du T-shirt de sport et des problèmes logistiques qui s'y rattachent : à ce chapitre, elle rappelle que les parents demandent depuis longtemps l'abolition de cette obligation, ou en tout état de cause, l'abandon des punitions exagérées en cas d'oubli, comme passer le cours sur le banc.

Julie St-Pierre suppose qu'il y a une considération liée à la gestion du temps de cours sur des périodes de 50 minutes, et qu'on se heurterait peut-être à des conflits d'horaire des gymnases. La direction va s'informer sur la raison pour laquelle les 2h de sport sont "collées".

g) Encadrement local

Ce document est déposé dans sa forme définitive ce soir, son contenu en sera communiqué aux jeunes du secondaire dès le retour de la relâche. **Les parents du CÉ doivent se l'approprier afin d'être en mesure de répondre aux interrogations des parents à son sujet.**

Plusieurs parents demandent que des précisions soient apportées quant aux séquences de maths au secondaire : nommer adéquatement les séquences offertes, selon les termes retenus par le MEES, les différencier selon les années en précisant les parcours possibles ; expliquer la question des places limitées en SN de façon limpide (malgré des notes suffisantes, certains élèves pourraient ne pas être admis). À la question d'un parent pour savoir si on ne pourrait pas scinder des classes pour admettre ces élèves surnuméraires, la direction répond que c'est ce qui est fait au volet EMSB, parce que toute école est tenue d'offrir au moins deux séquences, mais que le bassin d'élèves EMSB est trop petit pour ouvrir plusieurs classes : c'est donc un financement supplémentaire qui est alloué à FACE par la EMSB pour scinder sa classe, mais ce ne saurait être le cas à la CSDM. Marie-Ève Arseneau demande combien d'élèves ayant une moyenne suffisante se sont fait refuser SN ces dernières années, et si c'est un problème réel. Joe Cacchione suggère de ne pas utiliser le classement par moyennes, mais plutôt de dire "les 32 meilleurs élèves de la cohorte seront admis en SN", ce qui permettra d'éviter les flous.

Geneviève Dodin demande ce qu'il en est de parents qui refuseraient la réorientation de leur enfant. La direction souligne à gros traits que la réorientation est une *décision de l'école* et non des parents, mais que l'école doit avoir fait la démonstration qu'elle a mis en place suffisamment de mesures d'accompagnement et d'aide pour donner toutes ses chances de réussite à l'élève. Toute réorientation relèvera d'une analyse du contexte particulier de l'élève étalée sur plusieurs années.

7. Affaires courantes du CÉ

a) Affectation des budgets

Geneviève Dodin propose la tenue d'une conférence sur le thème "les jeunes et les écrans", donnée par le Pr. Thierry Karsenti, chercheur renommé de l'Université de Montréal, titulaire de la chaire de recherche du Canada sur les technologies en éducation. Le coût serait de 600\$. Sheena Bassani demande des précisions sur la langue de la conférence, et si le service de garde pourrait rester ouvert pour les parents d'enfants plus jeunes qui souhaiteraient y participer. Geneviève Dodin enverra les détails de la proposition aux membres du CÉ pour un vote par courriel d'ici la fin de la relâche.

La conférence sur l'estime de soi et la persévérance scolaire, votée au dernier CÉ, se tiendra le lundi 26 mars 2018 à 19h.

8. Rapport de la direction

Annie Lamarre souligne l'exceptionnelle richesse du milieu FACE et les événements et succès les plus récents :

- pièces de théâtre de grande qualité par les élèves du secondaire
- splendide Grand Concert Vocal des 9e, 10e et 11e années
- magnifique exposition de masques dans le couloir de droite du hall
- sympathique décor "cœur" pour des photos thématiques dans le hall, préparé par les élèves du primaire, et devant lequel se pressent quotidiennement des hordes de jeunes pour se prendre mutuellement en photos
- mention OR pour les Harmonies symphoniques au Capital Region Music Festival la semaine passée
- spectaculaire concert soulignant les 20 ans de l'OSF la semaine passée

Projets :

- robotique : 12 élèves EMSB et CSDM participent à ce nouveau projet pilote pour jumeler Beaux-Arts et robotique. Vincent Timpano, à l'origine de ce projet, souligne le potentiel inexploré à ce titre à l'école.
- EMSB : instauration potentielle de "Kids in the know" pour les classes de maternelle à secondaire 3, l'équivalent du programme "Vers le pacifique" déjà présent à la CSDM

Tutorat : le programme de tutorat fonctionne très bien pour la 1e à la 3e année ; pour la 4e-6e année, l'enseignante responsable est actuellement en congé, le programme reprendra après la relâche, mais sera supporté par un organisme externe. Au secondaire, le tutorat par les pairs fonctionne également très bien, mais l'Aide aux devoirs est à revoir, car personne ne se présente. Des parents interviennent pour demander si les tuteurs engagés pourraient prendre en charge des élèves du primaire, car c'est une demande récurrente des parents.

Horaire : la réflexion se poursuit, notamment pour les maternelles. Un des objectifs est de dégager des moments pour que les enseignants puissent se rencontrer, possibilité inexistante actuellement. La direction proposera différentes formules au CPEPE.

Ateliers : la programmation se poursuit : toxicomanie (secondaire 2 et 3) ; agressions sexuelles (secondaire 3, 4 et 5) ; anxiété et santé mentale, dépistage des ITSS, carrefour employabilité, dépendance aux écrans (secondaire 4 et 5).

Personnel : plusieurs piliers de FACE prennent leur retraite à la fin de cette semaine, un coup de chapeau à Linda Cloutier, Bertrand Paquette et Diane Thouin.

Cadre de référence : le protocole d'entente a été signé avec le PDQ 38, notamment pour combattre l'intimidation à l'école - on parle de règles de vie bienveillantes, d'un protocole d'intervention en cas de toxicomanie, d'un plan de lutte contre l'intimidation. En plus de tous les autres documents de référence qui doivent être créés ou mis à jour, des réflexions sur l'enseignement bilingue au volet EMSB secondaire (par matière ? par intervenant ? par horaires ?), de la rédaction du projet éducatif, etc... Ces protocoles sont difficiles voire impossibles à mettre à jour annuellement, actuellement, à FACE.

Projet éducatif : l'analyse de situation devrait être terminée d'ici fin 2018. Le second envoi du sondage aux parents a permis de récolter plusieurs centaines de réponses.

Statut particulier : comme précédemment évoqué, la direction fait des représentations au MEES pour obtenir le droit de demander 1 seul statut particulier. Dans le cadre de ces représentations, l'équipe école est invitée, enseignants Beaux-Arts en tête, à réfléchir au programme Beaux-Arts de l'école, dont le contenu du document acheminé au MEES il y a plusieurs années ne correspond plus exactement à ce qui est vécu sur le terrain. Tout en maintenant hors de tout doute les Beaux-Arts comme projet de notre milieu, il est important que notre demande envoyée au Ministère reflète réellement notre offre de services. La direction accompagnera donc l'équipe-école dans cette réflexion afin que soit fait un portrait réel de l'enseignement des arts à FACE, et de façon à ce que soient réaffirmées les finalités et les grandes orientations (ou modifiées si tel est le souhait). L'équipe-école a un an pour faire ce travail. Un tel document envoyé au MEES doit traduire fidèlement notre réalité; les enseignants sont tenus de le respecter, peu importe leur commission scolaire ou leur ordre d'enseignement, et la direction est tenue de mettre en place le nécessaire pour que ce projet soit respecté et soutenu par chacun, selon les rôles et responsabilités respectives des différents acteurs.

9. Rapports des autres membres

a. Président

Par manque de temps, point repoussé à la prochaine séance.

b. Conseil des élèves

En l'absence des élèves, ce point est passé.

c. Enseignants

L'orchestre à cordes Senior participera au projet mosaïque des Quatre Saisons.

d. Service de garde

En l'absence de Lise Leblanc, ce point est passé.

e. Professionnels non-enseignants

Rien à signaler.

f. Comité de parents CSDM

En l'absence de Zhivka Angelova, ce point est passé. Anne-Karine Tremblay précise toutefois que les réflexions du CP sur les critères d'admission des écoles à vocation sont terminées, et que les recommandations qui seront soumises au Conseil des commissaires vont dans le sens que la sélection des élèves devrait être réglée par tirage au sort parmi toutes les candidatures démontrant une capacité à suivre le programme. Selon elle, l'école FACE est ainsi un fier précurseur d'un système des plus équitables.

g. Comité de parents EMSB

Une présentation intéressante a été faite sur l'anxiété chez les jeunes.

h. Comité de vigie

La deuxième rencontre s'est tenue le 12 février : présentation de l'état de décrépitude de la bâtisse, principalement au chapitre des façades. Un sondage préparé par le CVF pour déterminer le portrait statistique des besoins des familles de FACE sera envoyé sous peu. L'équipe école continue son travail d'analyse des locaux.

Le CVF demande que les représentants des parents EMSB du CÉ sensibilisent la EMSB et l'invitent à participer aux réflexions du comité, car il semble que les commissaires scolaires ne soient pas forcément au courant. On leur demande de se présenter au prochain Conseil des commissaires EMSB pour les interpeler publiquement sur la situation. La direction précise qu'une rencontre est prévue prochainement avec les administrateurs EMSB, qui sont donc, eux, au courant.

Prochaines rencontres après la relâche.

i. OPP

Point couvert en ouverture de séance.

j. Fondation

Par manque de temps, point repoussé à la prochaine rencontre.

k. Sous-comité bilinguisme

Les parents s'interrogent sur l'arrêt du cursus bilingue au secondaire au volet EMSB, et souhaitent que ceci soit revu pour en maintenir l'enseignement bilingue. La direction prend acte de cette demande, mais souligne que la priorité est actuellement à la rédaction du projet éducatif, du projet

Beaux-Arts, du programme bilingue au primaire EMSB, de l'encadrement local, du plan de lutte contre l'intimidation, etc. Il y a donc bien des dossiers à finaliser avant d'amorcer quelque nouvelle réflexion que ce soit. Un tel changement prendra plusieurs années et ne pourra être étudié dans l'immédiat.

Alyssa Kuzmarov demande si l'événement "Le français pour l'avenir" peut être tenu à l'école comme l'année dernière. La direction demande qu'on lui envoie plus d'informations.

I. Sous-comité Promotion du secondaire

Les entrevues filmées doivent se faire en avril, montage en mai, présentation au CÉ de juin pour utilisation aux portes ouvertes de septembre 2018.

m. Autres

Rien à signaler.

10. Affaires diverses

Alyssa Kuzmarov signale la récurrence des conflits d'usage de la cour d'école à la fin des classes du primaire, où les parents d'enfants non inscrits qui surveillent les jeux de leurs enfants se font chasser de la cour par les éducatrices. La direction répète que cet espace est réservé au service de garde après 15h. Plusieurs arguments ont été présentés au fil du temps, dont le principal est la sécurité des jeunes inscrits au service de garde et dont l'école a la responsabilité. Et malgré l'incompréhension actuelle de certains parents, la situation demeure la même, la position de la direction aussi. Cette dernière réitère que le sujet ne peut être ramené au CÉ systématiquement. Alyssa Kuzmarov s'insurge quant à l'impossibilité manifeste de trouver une solution.

Au chapitre de la présence d'élèves dans l'école après la fin des classes, Sheena Bassani propose la formation de "study groups" au Bistro, où des élèves pourraient se rassembler ou avancer des travaux ensemble, sous la supervision de Jacques Archambault, qui pourrait être rejoint en tout temps sur son cellulaire par exemple s'il est au gymnase ; ceci devrait être communiqué comme un privilège afin de responsabiliser les jeunes. Annie Lamarre rappelle à nouveau le fait qu'un adulte doit être en présence des élèves en tout temps. Vincent Timpano rappelle qu'on parle ici de responsabilité civile et de risques de poursuites judiciaires. Elle demande que pour cette question qui traîne depuis presque deux ans, un projet concret lui soit proposé avant de passer à nouveau au CÉ.

11. Levée de l'assemblée

À 21h20, l'ODJ étant épuisé, Anne-Karine Tremblay décrète la levée de l'assemblée. Prochaine rencontre le 3 avril 2018 à 18h30.

Geneviève Dodin
6 mars 2018

ANNEXE A
LISTE D' ACTIONS SUITE À LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
TENUE À L'ÉCOLE FACE LE MERCREDI 17 JANVIER 2017

No	Action	Responsable	Statut
1.	Mettre à jour le PV et liste d'actions du 29/11 et les partager sur le site web de l'école	Geneviève Dodin Annie Lamarre	Fait
2.	Établir un plan de match pour les événements Facetival / AGA / rencontres parents-enseignants en septembre 2018 (relancer la discussion)	Lise Leblanc Geneviève Dodin Julie St-Pierre Geneviève Courcy	En cours
3.	Rouvrir le questionnaire Parents "Portrait de situation" en insistant sur l'importance de le remplir	Annie Lamarre	Fait
4.	Établir une liste des traditions FACE à transmettre à la direction	Jacques Archambault	En cours
5.	Proposer des projets pour l'allocation du budget du CÉ (solde 500\$) et "Aide aux parents" de la CSDM (1000\$)	Tous	Fait
6.	Identifier des Anciens et les contacter pour entrevue filmée	Joe Cacchione Marie-Ève Arseneau Jacques Archambault	En cours
7.	Avec les enseignants concernés, discuter de la possibilité de ne plus exiger l'achat du T-shirt de sport pour enlever 10\$ des frais exigés aux parents	Annie Lamarre	En cours
8.	Revoir la mise en page des documents Excel des frais exigés aux parents	Anne-Karine Tremblay	En cours
9.	Organiser une rencontre du SPVM avec les 7e et 8e années au sujet des enjeux de l'identité numérique	Direction	Planif.18-19 en cours
10.	Déterminer la date de la sortie ski "Winter Trip"	Enseignants	Fait
11.	Diffuser les documents du Fonds Écoles de quartier du Plateau-Mont-Royal aux enseignants	Direction	Fait
12.	Envoyer aux parents un rappel de la cédule des activités du service de garde	Lise Leblanc	Fait (Info-parents janv.)
13.	Préparer un dossier de présentation de l'école à destination de candidats membres de la communauté	Geneviève Courcy Anne-Karine Tremblay	À faire
14.	Envoyer toute question relative à l'encadrement local à la direction	Tous	Fait
15.	Trouver une solution pour la continuation de la captation vidéo des concerts vocaux	Tous	Fait
16.	Déterminer la date de la conférence Estime de soi par la psychologue Jee Yung Caillaux	Geneviève Dodin	Fait : 26/03